

2. Le gouvernement applique-t-il certains programmes visant à atténuer ou à combattre les problèmes que pose l'usage excessif des boissons alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest? a) Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces programmes, b) dans le cas de la négative, projette-t-on d'établir de tels programmes?

L'hon. M. Laing: 1. Mon ministère, par l'intermédiaire du centre de coordination des recherches sur le Nord, a ordonné que des études soient entreprises sur l'usage des boissons alcooliques dans trois établissements des Territoires du Nord-Ouest. C'est M. Donald Clairmont, professeur adjoint de sociologie à l'Université St. Mary's d'Halifax (N.-É.) et M. John J. Honigmann, professeur d'anthropologie à l'Université de la Caroline du Nord, qui poursuivent ces études. Celles-ci se continuent et le seul rapport préliminaire reçu jusqu'ici ne renferme pas de recommandation.

En outre, les répercussions de l'usage excessif des boissons alcooliques, lorsqu'il se produit, et les facteurs particuliers qui peuvent influer sur le problème, ont été discutés dans d'autres rapports sociologiques sur les agglomérations du Nord, qu'avait commandés le Centre.

2. C'est l'intérêt que porte le gouvernement fédéral aux Esquimaux qui l'a porté à participer à l'étude de ce problème. Un comité interdépartemental est à l'œuvre depuis quelque temps: il rassemble des données sur la façon dont on pallie aux situations comparables qu'on trouve ailleurs au Canada, et il aide à coordonner le travail du gouvernement et des organismes privés; cependant, la ligne de conduite relève du conseil et du gouvernement du territoire. Comme l'indiquent ses procès-verbaux, le conseil des Territoires du Nord-Ouest a consacré une attention considérable et continue au problème que pose l'usage excessif des boissons alcooliques et à la façon d'y pallier.

THOMPSON (MAN.)—STATIONS DE RADIO
ET DE TÉLÉVISION

Question n° 1376—M. Fisher:

1. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a-t-il refusé une demande d'installation d'une station émettrice de télévision dans la région de Thompson (demande présentée par un M. Metcalfe et visant la diffusion des émissions de la Société Radio-Canada), parce qu'il avait approuvé l'installation d'une station émettrice de radiodiffusion AM (modulation d'amplitude) et que, à son avis, le marché disponible à Thompson ne pouvait pas, à l'époque, assurer en même temps le maintien d'une station de télévision? Dans le cas de l'affirmative, quand cette décision a-t-elle été annoncée?

2. La station de radiodiffusion a-t-elle été érigée ou est-elle en exploitation?

3. Depuis le 1^{er} juin 1963, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a-t-il reçu des plaintes au sujet des services de télévision à Thompson? Dans le cas de l'affirmative, de qui venaient ces plaintes et, brièvement, sur quoi portaient-elles?

L'hon. M. Pickersgill: 1. Oui. Cette décision a été annoncée le 21 mars 1962.

2. Non.

3. Depuis juin 1963, le Bureau a reçu une lettre de M. R. I. Robinson, de Thompson, qui se plaignait de la qualité des émissions et des normes techniques du service de la station de télévision à circuit fermé CESM de Thompson.

EXPÉDITIONS DE BLÉ VIA CHURCHILL

Question n° 1382—M. Jones:

Combien de boisseaux de blé a-t-on expédiés du port de Churchill jusqu'à maintenant cette année?

Réponse: Durant la saison complète de navigation 1963, 22,864,409 boisseaux de blé ont été expédiés du port de Churchill.

*NOUVELLE DEMANDE D'AUGMENTATION DE
PUISSANCE, STATION CJCH-TV

Question n° 1385—M. Rideout:

Quelle est la date la plus rapprochée à laquelle CJCH-TV pourrait présenter une nouvelle demande sollicitant une augmentation de puissance afin de desservir le comté de Westmorland, au Nouveau-Brunswick?

M. Cantin: Il n'y a aucune limite à cet égard.

M. J. D. HERBERT, DE LA DIVISION DES PARCS
NATIONAUX

Question n° 1396—M. Fisher:

Au sujet de M. J. D. Herbert, de la Division des parcs nationaux, quels sont son lieu de naissance, son instruction, selon les années, l'institution et l'endroit, ses diplômes et ses degrés, l'expérience qu'il a acquise dans sa spécialité selon l'endroit et l'établissement, les œuvres qu'il a publiées (titres et commentaires bibliographiques), sa citoyenneté et les données, y compris les dates, relatives à son classement au Service civil?

Réponse: Lieu de naissance: Saskatoon, Saskatchewan.

Instruction: Université de Saskatchewan, Histoire du Canada et Sciences politiques, B.A., 1948, diplôme de 4^e année, 1949. Université de Toronto, Histoire du Canada, M.A., 1950.

Bourses: Regina College, boursier Smith, 1946. Université de Saskatchewan, boursier d'honneur en sciences politiques, 1948. Université de Saskatchewan, boursier du chapitre provincial de l'IODE, 1949. Université de Toronto, boursier W. L. Mackenzie King, 1949.

Expérience: 1949-1950 (période saisonnière) —Adjoint de maître aux recherches, Musée de Fort-Battleford (Provincial); 1950-1953 (emploi permanent): Surveillant et conservateur, Fort-Battleford; 1953-1956 (emploi permanent): Directeur, Direction des emplacements historiques, ministère des Ressources naturelles, province de Saskatchewan; 1956-1959 (emploi permanent): Directeur exécutif